

BAREME DES HONORAIRES

A compter du 1^{er} JANVIER 2017

TRANSACTION (TVA 20 % incluse)

- Vente comprise entre 0 € et 100 000 € : forfait 5 000 à 6 000 Euros
- Vente comprise entre 100 000 € et 150 000 € : forfait 6 000 à 8 000 Euros
- Vente comprise entre 150 000 € et 200 000 € : forfait 8 000 à 10 000 Euros
- Vente comprise entre 200 000 € et 300 000 € : forfait 10 000 à 15 000 Euros
- Vente supérieure à 300 000 € : A négociier
- Fonds de commerce : 10 % (avec un minimum de 6 000 €)

Ces forfaits sont à la charge du vendeur

**AUCUN HONORAIRES NE SONT DUS AVANT LA
CONCLUSION DE LA VENTE**

- Rédaction d'un compromis de vente non finalisé : 150 € à la charge de l'acquéreur
- Estimation écrite : à partir de 150 € à la charge du donneur d'ordre.

GESTION LOCATION (TVA 20 % incluse)

- Recherche de locataire + rédaction de bail : un mois de loyer (minimum de 400 € en cas de loyer inférieur avec un maximum de 8 € / m²), réparti ½ à la charge du bailleur ½ à la charge du locataire.
- Etat des lieux : 3 € / m² et offert si gestion du bien par l'agence.
- Honoraires de Gestion : 6 % HT soit 7,20 % TTC avec minimum de 30 € HT à la charge du propriétaire.